

Colloque Cracovie, Pologne, septembre 2000

Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français

Jean-Pierre Desclés
Équipe LaLICC
Université de Paris-Sorbonne

à Stanislas Karolak

1. Imparfait narratif et imparfait de rupture

Une récente publication des *Cahiers de praxématique* (n° 32, 1999) a été consacrée à “L’imparfait dit narratif, Langue, discours” avec des contributions très importantes sur ce sujet fort débattu : comment décrire la valeur sémantique des imparfaits qui apparaissent dans les récits ? Or, certaines valeurs de ce type d’imparfait posent de réels problèmes théoriques pour toute approche unifiée de la sémantique attachée à la forme grammaticale de l’imparfait de l’indicatif. En reprenant un exemple littéraire classique :

- (1) *Elle le vit, se montra, sourit.*
*Le soir même, il **était** son amant.*
(Maupassant, *Le lit* 29, Pléiade II : 177, cité par Weinrich 1973,
Touratier 1996, Betthoneau et Kleiber 1999 etc.)

et un exemple tiré de la presse :

- (2) “*Nous avons pris la décision d’exclure l’équipe Festina*”. *déclara-t-il. Dix minutes plus tard, les mécaniciens **abandonnaient** leurs tâches.*
(Midi Libre, cité par Bers 1999 : 96)

nous voyons qu’aux occurrences des imparfaits dans ces exemples on peut substituer des passé simples

- (1’) *Le soir même il **fut** son amant*
(2’) *dix minutes plus tard, les mécaniciens **abandonnèrent** leurs tâches*

sans changer considérablement le sens : dans une approche vériconditionnelle de la sémantique, les situations dénotatives sont les mêmes.

Deux problèmes surgissent immédiatement. Le premier problème se formule comme suit. Comment un passé simple, qui a pour fonction grammaticale de renvoyer à un événement global souvent considéré par certains auteurs comme “ponctuel”¹, ou à une “valeur perfective” - nous ne retiendrons pas cette expression pour caractériser le passé simple)² -, peut-il être substitué à un imparfait, plutôt caractérisé par un inaccomplissement avec le trait de “non globalité” ou de la “durativité” ? Comment donc une occurrence d'un imparfait substitué à une occurrence d'un passé simple, se transforme-t-elle ainsi en changeant sa valeur fondamentale ? Quelle est l'effet du contexte sur le signifié fondamental (s'il existe) qui serait attaché à l'imparfait ? Le second problème doit répondre à la question suivante : Si le passé simple et l'imparfait commutent dans certains environnements contextuels, quel est le résidu sémantique qui différencie les occurrences de l'imparfait et du passé simple ?

Remarquons bien que tous les imparfaits qui apparaissent dans les récits n'ont pas cette propriété de substitution. En effet, on rencontre d'autres occurrences d'imparfaits dans des narrations, comme dans les débuts de récits suivants :

(3) *Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme **suivait** seul la grande route de Marchiennes à Montsou; dix kilomètres de pavés coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. Devant lui, il **ne voyait même pas** le sol noir, et il **n'avait la sensation** de l'immense horizon plat que (...).*

*L'homme **était parti** de Marchiennes vers deux heures. Il **marchait** d'un pas allongé, grelottant (...). une seule idée occupait sa tête vide d'ouvrier sans travail et sans gîte, l'espoir que le froid serait moins vif après le lever du jour. Depuis une heure, il **avançait** ainsi, lorsque sur la gauche, à deux kilomètres de Montsou, il **aperçut** des feux rouges, trois brasiers brûlant au plein air, et comme suspendus. D'abord, il **hésita**, pris de crainte; puis, il **ne put résister** au besoin douloureux de se chauffer un instant les mains.*

(Zola, *Germinal* : 1)

¹ Un événement n'est pas nécessairement "ponctuel" (Desclés, 1980); prenons l'exemple bien connu : *Il régna pendant quarante ans*, qui ne renvoie pas à une situation ponctuelle mais à un événement qui a duré pendant quarante ans.

² La notion de "perfectivité" n'est pas claire et apparaît même comme étant extrêmement dangereuse lorsqu'on souhaite comparer les langues slaves et les langues romanes. En effet, la perfectivité est indiquée en bulgare, en polonais, en russe par des marqueurs morphologiques bien identifiables, en général des préverbes mais pas uniquement, alors que cette notion n'est pas associée en français à des marqueurs identifiables du point de vue morphologique. De plus, que signifie exactement "perfectivité" dans les langues slaves ? Nous avons tenté de monter (Desclés, 1980) (voir Guentcheva 1992 et Desclés-Guentcheva, 1998) que la perfectivité pouvait se ramener à la notion sémantique d'achèvement (à distinguer de celle d'accomplissement). Or, ce qui est généralement appelé "perfectif" en français ne correspond nullement à la notion d'achèvement des perfectifs slaves, comme le montre bien les deux exemples suivants : *il a peint la chambre pendant une heure* (accomplissement) et *il a peint la chambre en une heure* (achèvement). Ces notions d'achèvement et d'accomplissement sont plus précises que les notions introduites par Z. Vendler.

(4) *Le 15 septembre 1840, vers six heures du matin, la Ville-de-Montereau, près de partir, fumait à gros tourbillons devant le quai Saint-Bernard. Des gens arrivaient hors d'haleine; des barricades, des câbles, des corbeilles de linge gênaient la circulation; (...). Enfin le navire partit; et les deux berges, peuplées de magasins, de chantiers et d'usines, filèrent comme deux larges rubans que l'on déroule.*

Un jeune homme de dix-huit ans, à longs cheveux et qui tenait un album sous son bras, restait auprès du gouvernail, immobile. A travers le brouillard, il contemplait des clochers (...) puis il embrassa, dans un dernier coup d'oeil, l'île Saint-Louis, la Cité, Notre-Dame : et bientôt, Paris disparaissait, il poussa un grand soupir.

M. Frédéric Moreau, nouvellement reçu bachelier, s'en retournait à Nogent-sur-Seine où il devait languir pendant deux mois, avant d'aller faire son droit. Sa mère (...) Il se dédommageait de ne pouvoir séjourner dans la capitale, en regagnant sa province par la route la plus longue.

(Flaubert : *L'éducation sentimentale*)

Dans ces deux échantillons textuels, on observe des occurrences d'imparfaits et de passés simples qui participent au développement de la narration. Il est clair que les occurrences des imparfaits dans ces échantillons ne possèdent pas la propriété de substitution : en les remplaçant par des passés simples, on change considérablement le sens du texte jusqu'à même produire parfois des difficultés énonciatives peu naturelles, comme :

(3') (...) (?) *Depuis une heure, il avança ainsi, lorsque sur la gauche, à deux kilomètres de Montsou, il aperçut des feux rouges, trois brasiers brûlant au plein air, et comme suspendus.*

La publication des *Cahiers de praxématique* n'a pas répondu pleinement à notre attente et n'a pas permis de répondre complètement aux questions précédentes. Pouvait-il en être autrement sur un tel thème ? En effet, nous ne pouvons qu'être frappé par la diversité des approches non convergentes et par les dispositifs, souvent très ingénieux, pour rendre compte de cette variété d'imparfait. Il apparaît également que l'imparfait narratif est souvent assimilé à un type particulier d'imparfait rencontré dans les récits, à savoir "l'imparfait dit de rupture" (ou qualifié autrement selon les approches)³³. Cet imparfait narratif, selon Jacques Be s, serait appréhendé "comme le fait d'employer un imparfait en lieu et place d'un passé simple orthonymiquement attendu" (Bres 1999 : 3), c'est-à-dire que cet imparfait possède la propriété de substitution. Or, de nombreux imparfaits qui apparaissent dans les récits ne possèdent pas cette propriété. La troisième raison d'insatisfaction vient, selon nous, d'analyses partiellement justes mais pas toujours généralisables à tous les emplois, y compris les moins fréquents. Parmi les auteurs qui ont contribué à ce numéro, Anne-Marie Berthonneau et

³³. Il est vrai que certains auteurs distinguent "l'imparfait de narration" de "l'imparfait de rupture" (Gosselin 1996 : 200-201) ou "l'imparfait d'événement" de "l'imparfait de rupture" (Touratier 1996 : 117).

Georges Kleiber (1999 : 126) ont fait allusion à notre propre analyse de l'imparfait dit de rupture⁴ mais en trahissant sérieusement notre position :

“Desclés parle également pour *Cinq minutes plus tard, le train déraillait*, de nouvel état qui est engendré par l'occurrence de l'événement (...) “la valeur de cet imparfait n'étant pas celle de l'événement” (Desclés, 1994 : 82). Cette valeur est figurée par un diagramme où un événement fermé, borné à gauche et à droite, délimite deux états (par définition ouverts), “un état de l'univers avant l'événement”, et un “nouvel état de l'univers après l'événement” (p. 83). L'imparfait est donc, *quoiqu'en dise Desclés*, représenté à la fois par un événement borné et par l'état subséquent”. Sinon quel serait cet événement dont découle un état ?”

(Berthonneau, Kleiber 1999 : 126)

Si nous analysons la valeur de "l'imparfait de rupture" comme renvoyant à un "nouvel état de l'univers discursif sous-jacent", nous insistons sur “la création de ce nouvel état par l'occurrence d'un événement” car l'imparfait de rupture indique clairement à la fois l'occurrence d'un événement et la création d'un nouvel état - de l'univers de discours - qui en est la conséquence. Pour nous, l'imparfait de rupture renvoie *à la fois* à un événement *et* à un “état subséquent”, quoiqu'en disent à notre propos les auteurs cités, et *en plus*, *il focalise l'attention* du lecteur sur le "nouvel état"⁵.

Une fois de plus, nous allons préciser notre position théorique et descriptive sur cette valeur discursive de l'imparfait, position qui a, très certainement, été fort mal comprise et, en tout cas, pas assez prise en considération dans les débats actuels⁶. Pourtant, elle nous semble ouvrir bien des possibilités descriptives car elle permet, au moins à nos yeux, de mieux répondre à nombre d'objections faites aux différentes “théories” de l'imparfait. Pour développer notre propos, nous allons distinguer nettement "l'imparfait de rupture" de "l'imparfait narratif", le premier étant souvent, mais pas toujours⁷, un cas particulier du second. Par “imparfait narratif” (désigné ici par ImpN), nous entendons une utilisation d'un imparfait dans des constructions narratives qui enchaînent des propositions renvoyant à des états descriptifs, à des événements, à des processus évolutifs, à des habitudes ...et à des “nouveaux états”. Par “imparfait de rupture” (désigné, ici, par ImpR), nous entendons l'utilisation discursive d'un imparfait qui possède la “propriété de substitution” (par un passé simple ou par passé composé).

2. Rappel de quelques concepts de base.

⁴ La notion d'imparfait de rupture a déjà partiellement été analysée dans (Desclés, 1980) mais de façon plus fouillée et en tenant compte des contextes linguistiques dans (Desclés & Guentcheva, 1990) et dans Desclés & Guentcheva (1994, 1997).

⁵ Voir la caractérisation précise que nous donnons plus loin de cette valeur de "nouvel état".

⁶ Dans plusieurs publications antérieures (Desclés, 1980; Desclés & Guentcheva, 1990), nous avons déjà présenté notre position à propos de l'imparfait dit de rupture, en affinant et en précisant à chaque fois notre analyse. De plus, Danièle Reppert dans sa thèse (Reppert 1995) a repris cette analyse et a donné un certain nombre de règles d'exploration qui s'appuient sur des listes d'indices linguistiques identifiables dans le contexte d'une forme, ces règles et indices permettent de reconnaître explicitement quand une occurrence d'un imparfait insérée dans un contexte discursif acquiert cette valeur de “nouvel état” (de l'univers discursif).

⁷ Nous nous expliquerons plus loin sur cette restriction.

Nous avons déjà présenté notre dispositif théorique et descriptif des temps et des aspects dans plusieurs publications (Desclés 1980; Guentcheva, 1990; Desclés & Guentcheva, 1990, 1994, 1997) et utilisé explicitement dans des thèses de doctorat (Oh, 1995; Reppert, 1990; Vazov, 1998;). Nous ne présenterons donc pas à nouveau cette théorie. Les concepts que nous allons principalement utiliser, sans les justifier et en argumenter la nécessité, sont :

- (i) prise en compte de différents référentiels composés d'instant, en particulier d'un référentiel énonciatif, d'un référentiel non actualisé et de référentiels externes;
- (ii) différences fondamentalement aspectuelles de base entre "état", "événement", "processus inaccompli", "classe d'occurrences d'événements identiques";
- (iii) repérage temporel par identification (concomitance ou simultanéité), par différenciation (antériorité ou postériorité), par ruption⁸ entre les instants de référentiels différents;
- (iv) repérage temporel plus ou moins direct rapport à l'acte d'énonciation qui se déploie comme un processus inaccompli, servant ainsi d'origine à tous les autres événements, états, processus du référentiel énonciatif;
- (v) prise en compte d'une organisation aspectuelle du lexique verbal sous forme de schèmes sémantico-cognitifs statifs, processuels et événementiels.

Nous allons simplement rappeler quelques concepts théoriques ayant un fondement cognitif⁹.

2.1. Différents référentiels temporels

Introduisons la notion de *référentiel temporel*. Un référentiel temporel est un ensemble totalement ordonné d'instant. Les procès, qu'ils soient des états, des événements ou des processus, se déploient sur des intervalles d'instant, c'est-à-dire sur des zones temporelles où ces procès sont considérés comme vrais. De tels intervalles sont appelés des *intervalles de validation*. Pour organiser la description des valeurs sémantiques associées aux formes grammaticalisées de la temporalité (*tenses*) et de l'aspectualité dans les langues, il est essentiel

⁸ La notion de ruption est plus abstraite que les relations d'identification ou de différenciation. La ruption est une relation irreflexive et symétrique. Elle intervient dans les opérations de catégorisation. Catégoriser, c'est être capable de : 1°) identifier tout ce qui se ressemble, tout ce qui est semblable ou identifiable à un prototype servant d'étalon de comparaison; 2°) différencier tout ce qui n'est pas identifiable au prototype mais qui en diffère par quelques traits différenciateurs et par là fait partie de la catégorie; 3°) opposer tout ce qui hors de la catégorie, tout ce qui est extérieur à la catégorie. La ruption joue ce dernier rôle. Elle met en rupture des éléments qui n'appartiennent pas à la catégorie. Du point de vue de la temporalité, la ruption introduit une relation de rupture ou de différenciation forte entre des référentiels d'instant. Ainsi, un référentiel non actualisé est en rupture avec le référentiel énonciatif où les instants sont soit simultanés, donc identifiables, soit antérieurs ou postérieurs, donc différenciés; en revanche les instants d'un référentiel non actualisé ne sont pas comparables (ni identifiables, ni différenciés) aux instants du référentiel énonciatif qui sont tous repérés par rapports à l'acte énonciatif initial.

⁹ Un livre en préparation reprendra plus amplement ces notions dans une vision plus détaillée de l'aspect et de la temporalité dans les langues.

de prendre en compte une première distinction entre d'une part, les *référentiels externes* (représentation du temps phénoménologique, du temps des calendriers, des temps cosmologiques c'est-à-dire essentiellement des conceptualisations du *time*) et d'autre part, les référentiels de la temporalité linguistique, c'est-à-dire de la temporalité appréhendée, représentée et grammaticalisée ("tenses" et aspects) par les langues. Une seconde distinction oppose clairement d'une part, le référentiel temporel, appelé *référentiel énonciatif*, où les procès (ou relations prédicatives aspectualisées) sont repérés directement par rapport à l'acte énonciatif, étant soit simultanés, soit antérieurs dans un passé réalisé, soit visés dans un à-venir non (encore) réalisé, et d'autre part, les *référentiels non actualisés* - ou parfois qualifiés de narratifs - où les procès ne sont plus repérables par rapport à l'acte énonciatif mais simplement repérés entre eux, indépendamment de l'acte énonciatif que les raconte¹⁰. La distinction entre le référentiel énonciatif et les référentiels non actualisés est marquée dans les organisations grammaticales des langues¹¹. Les valeurs sémantiques des temps grammaticaux et les conditions d'apparition de certains temps du français dépendent étroitement du référentiel auquel renvoie un énoncé. Cependant, une telle distinction entre référentiels temporels n'est pas entièrement superposable à la célèbre distinction entre "discours" et "histoire" de Benveniste. En effet, s'il est vrai qu'une "histoire", du moins telle qu'elle a été caractérisée par Benveniste, dénote des situations "objectives", qui se déploient temporellement dans un référentiel non actualisé, donc non repérées par rapport à l'acte énonciatif de l'énonciateur qui les prend en charge, il n'est cependant pas vrai que toute narration se déploie nécessairement dans ce référentiel. En effet, certaines narrations sont directement liées à leur énonciation et, de ce fait, elles réfèrent à des situations qui se déploient dans un "passé réalisé", donc directement dépendant de l'acte d'énonciation¹². Par ailleurs, d'autres narrations se déploient dans un référentiel non actualisé car les situations qu'elles expriment ne sont plus temporellement dépendantes de leur énonciation. Enfin, certaines énonciations ne sont pas narratives, elles expriment simplement des situations présentes, passées ou à-venir, sans parler de commentaires, de suppositions portant sur le présent ou sur un passé non réalisé (valeurs d'irréel). Donnons quelques exemples de telles énonciations.

Les échantillons (3) et (4) de textes sont des exemples de narrations totalement indépendantes des énonciations : les procès évoqués ne sont pas reliés, du point de vue temporel, à l'acte d'énonciation; les situations évoquées font partie de référentiels non actualisés. En revanche, l'exemple (5)¹³ :

(5) *Hier, j'ai rencontré Gérard qui m'a fait visiter sa ferme qu'il venait de restaurer. Il m'a montré l'ancienne écurie transformée en salle de séjour puis ensuite nous avons traversé l'étable qu'il a aménagée en salle de lecture. C'est à ce moment que son voisin est arrivé, tout essoufflé, pour nous annoncer...*

¹⁰ Si les référentiels sont non actualisés, ils peuvent néanmoins être mis, dans certaines circonstances, en synchronie avec le référentiel énonciatif. C'est ainsi que l'on peut rendre compte du "présent narratif" (voir par exemple Desclés, 1980).

¹¹ Certaines langues amérindiennes ont, semble-t-il, des marqueurs spécialisés qui indiquent des changements de référentiels, en particulier le passage du référentiel énonciatif à un référentiel inactualisé.

¹² Nous donnons plus loin des exemples de narrations dans l'énonciatif.

¹³ L'utilisation du passé simple est impossible pour ce genre de narration étroitement liée à son énonciation : **Hier, je rencontrai Gérald ...; puis ensuite, nous *traversâmes ... le voisin *arriva.*

est une narration qui est clairement liée à l'acte énonciatif, le déictique *hier* étant un marqueur qui précise cette relation. Nous pouvons comparer cette narration à (6) :

(6) *La veille, j'avais rencontré Gérald qui m'avait fait visiter sa ferme qu'il venait de restaurer. Il m'a montré l'ancienne écurie transformée en salle de séjour puis ensuite, avant de prendre le thé, nous avons traversé l'étable qu'il avait aménagée en salle de lecture. A ce moment là, son voisin, arriva, tout essoufflé, pour annoncer*

Cette dernière narration n'est plus liée à l'énonciation initiale du narrateur; en effet, un marqueur comme *la veille* est la trace linguistique d'une rupture temporelle entre le référentiel énonciatif et le référentiel non actualisé (par rapport à l'énonciateur) où elle se déploie. Il est clair que d'autres énonciations ne sont pas des narrations, par exemple :

- (7) (a) *Maman, j'ai raté l'avion.*
 (b) *Ainsi, pensa-t-il, son amie était devenue plus hypocrite qu'avant, il devait donc s'en méfier.*
 (c) *Si Paul était venu ce jour-là, il était maintenant libéré d'un sentiment de grande culpabilité..*
 (d) *S'il avait fait un pas de plus, il tombait.*
 (e) *Ah ! Si j'étais riche, je te l'achèterais ce vélo.*

2.2. Concepts aspectuels de base

Les concepts aspectuels de base sont les "états", les "événements", les "processus en cours" (ou en développement) et les "classes d'occurrences d'événements identiques" (Desclés, 1990)... Un *état* est l'aspect d'une relation prédicative dont toutes les phases, sur sa zone temporelle de validation, sont équivalentes entre elles¹⁴; il se déploie sur un intervalle topologique ouvert, en général borné, excepté dans le cas des états permanents, par une borne ouverte à gauche et une borne ouverte à droite, ces bornes étant exclues de l'intervalle de validation, d'où l'intervalle ouvert, au sens topologique¹⁵. Un *événement* est l'aspect d'une relation prédicative appréhendée dans sa globalité¹⁶, il se déploie sur une zone de validation bornée par un événement ponctuel de début - borne initiale - et un événement ponctuel de fin - borne finale -. La zone de validation d'un événement est un intervalle topologique fermé dont les bornes de gauche et de droite appartiennent à l'intervalle. Il ne suit pas qu'un événement soit nécessairement ponctuel car un événement peut prendre du temps pour se déployer. Un *processus* en cours est l'aspect inaccompli d'une relation prédicative saisie dans son évolution même ; le processus a des phases qui ne sont pas équivalentes entre elles sur sa zone de validation puisqu'il est évolutif ; le processus se déploie donc sur un intervalle temporel avec une borne gauche fermée, donc appartenant à l'intervalle de validation; cette borne

¹⁴ Exemples d'états : Luc est intelligent / Luc était, ce jour-là, à Paris / Luc connaît très bien sa leçon...

¹⁵ Un intervalle est un ouvert topologique lorsque les bornes - ou frontières - sont exclues de l'intervalle, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent pas à l'intervalle pris en considération.

¹⁶ Exemples d'événements : Luc a pris son bus à huit heures puis il a disparu / Luc entra dans la salle, s'assit et écouta le conférencier ...

gauche constitue le début du processus ; la borne droite du processus est ouverte, c'est l'instant où le processus est saisi dans son inaccomplissement. La *classe d'occurrences d'événements identiques* est composée d'un ensemble non vide d'occurrences (discrètes ou énumérables) d'un même événement. Donnons des exemples de ces valeurs aspectuelles de base :

- (8) (a) *Marie est à l'école*
 (b) *Hier, Marie était à l'école*
 Valeurs d'état "présent" (a) ou "passé" (b)
- (9) (a) *Marie est arrivée ce matin*
 (b) *Marie est arrivée hier matin*
 Valeurs d'un événement lié au "présent" de l'énonciation
- (10) (a) *Attention, Marie arrive*
 (b) *Marie arrivait à la mairie quand le maire l'a bousculée*
 Valeurs de processus inaccompli concomitant à l'énonciation (a)
 et de processus inaccompli non concomitant à l'énonciation (b)
- (11) (a) *Jean fume la pipe après le déjeuner*
 (b) *Cette année-là, Jean fumait la pipe après le déjeuner.*
 Valeurs d'une classe d'occurrences d'événements identiques,
 c'est-à-dire habitude validée dans le référentiel énonciatif (a)
 ou dans un référentiel narratif inactuel (b)

Ces valeurs aspectuelles des relations prédicatives se réalisent sur les différents référentiels temporels. Entre les instants d'un référentiel, il y a des relations de repérage de simultanéité, d'antériorité, de postériorité. En ce qui concerne l'acte énonciatif, il doit être appréhendé comme un processus fondamentalement inaccompli qui se déploie sur un intervalle temporel fermé à gauche (début de l'acte de parole) et ouvert à droite car fondamentalement inaccompli (Moi énonciateur, *Je suis en train de dire* ...). Cet acte énonciatif permet d'organiser et de structurer le référentiel énonciatif avec soit une orientation chronologique ou descendante car dirigée vers l'acte énonciatif, soit une orientation rétrospective ou ascendante car dirigée à partir de l'acte énonciatif.

3. Imparfait de rupture

L'imparfait dit de rupture (ImpR) a reçu différents noms : "pittoresque", "perspectif", "narratif", "d'ouverture", "de fermeture", "conclusif", "journalistique" ... Liliane Tasmowski-de Ryck (1985 : 62) a décrit ce genre d'imparfait par les traits descriptifs [+ globalité, + progressivité] par opposition à l'imparfait type ou "standard". Cependant, si l'imparfait standard est qualifié par les traits [- globalité, - progressivité], comment un imparfait qui fonctionne comme un ImpR dans un texte peut-il voir complètement changer ses propres traits descriptif ? En acceptant cette position théorique, on renoncerait alors à identifier un invariant qui serait caractéristique de l'imparfait en l'opposant aux autres temps de l'indicatif "passé" et donc finalement à saisir la nature conceptuelle de ce temps grammatical. Certes, il est possible

d'expliquer la propriété de substitution par un passé simple dont les traits descriptifs sont justement [+ globalité] et [+ progressivité] mais l'imparfait perdrait alors complètement son unité de signification au profit des effets de sens déterminés par le seul contexte.

Donnons les caractéristiques attribuées à l'ImpR, rappelées par plusieurs auteurs (entre autres : Berthonneau et Kleiber 1999; Bres 1999).

(i) l'ImpR (imparfait de rupture) est commutable avec un passé simple ou un passé composé (propriété de substitution) :

- (12) (...) *Le soir même il était (/ fut) son amant*
- (13) (...) *Six mois plus tard, il se remariait (/ se maria)*
- (14) (...) *Huit jours plus tard, elle mourait (/ mourut)*

Cette propriété de substitution souligne la véritable étrangeté de l'ImpR. Doit-on considérer qu'il y a plusieurs "imparfaits" sans liens étroits entre eux et renoncer à l'unité sémantique de cette forme grammaticale ou, au contraire, doit-on chercher à caractériser un invariant sémantique compatible avec cette valeur particulière ?

(ii) L'ImpR dénote une situation qui s'inscrit dans une séquence d'événements ; il introduit une progression temporelle. Pour un grand nombre d'auteurs, l'imparfait narratif, (ou l'ImpR) apparaît, à côté des imparfaits descriptifs, des imparfaits de répétition et des imparfaits de style indirect pour signifier que "l'action [est] exprimée par cette forme entre dans la chaîne des faits qui constituent le récit, et non dans les faits secondaires qui appartiennent au décor ou au commentaire de ce récit". (Muller 1966 : 255). Pour Klum (1961: 115), Tasmowski-De Ryck (1985a,b), Veters (1996 : 128); cet imparfait fait "avancer" le récit, ainsi pour Berthonneau et Kleiber (1999), "la situation à l'imparfait est postérieure à celle qui est décrite dans la phrase précédente". Jacques Bres (1999 : 95) résume ce trait de l'ImpR : l'imparfait narratif [ici ImpR] serait produit par l'interaction d'un cotexte semelfactif demandeur de progression temporelle et d'une forme verbo-temporelle. Or, l'imparfait est peu apte à porter cette valeur de progressivité temporelle. Dans son étude d'un corpus assez varié et important, Jacques Bres (1999 : 96) signale que "seulement 26 % des occurrences du corpus" réalisent ce type de construction avec des locutions comme *huit jours plus tard, dix minutes plus tard, six mois après, le soir même ...* qui expriment cette avancée temporelle du récit.

(iii) Affinité de l'ImPR avec les procès téliques (Molendijk 1990 : 186; Veters 1996 : 128) ou avec certaines classes sémantiques de verbes renvoyant à un achèvement, à une certaine télicité, à la "perfectivité". De nombreux auteurs ont signalé cette affinité entre les ImpR et la télicité des procès. Par exemple, pour Klum (1962 : 185), la combinaison "imparfait + Verbe perfectif" réalise seule "le véritable imparfait pittoresque". Cet imparfait "prend donc des allures de temps perfectif" (Berthonneau, Kleiber 1999 : 122). De même, Martin (1971: 98) considère que "il semble indispensable pour que soit créée cette variété d'ImPR que ce temps grammatical fonctionne en corrélation avec un lexème perfectif". Par ailleurs, "les procès non téliques font difficulté, en particulier parce qu'on a du mal à décider si on a affaire à une lecture narrative ou à une lecture "classique" de l'imparfait (Muller 1996: 267; Maigneneau 1981 : 70; Jayez, 1998 : 143 ...) . Mais, Jacques Bres (1998b : 269)

nuance de nouveau cette caractéristique : l'union discursive [achèvement + imparfait] ne produit pas systématiquement l'effet narratif. Il ajoute dans un autre article (Bres, 1999) : "Dans le corpus d'étude présenté, 81% des occurrences d'IpN [Imparfait narratif, désigné ici par ImpR] se réalisent sur un achèvement, 6% sur un accomplissement, 8% sur une activité, 5% sur un état ; l'effet narratif est manifeste avec un achèvement, il s'estompe avec un accomplissement, davantage avec une activité, plus encore avec un état au point que certains auteurs comme Klum ne verront pas (...) un Imparfait narratif." En effet, on peut citer des exemples avec des états (donc non téléliques) ou des processus non téléliques :

- (15) (a) *Je m'empressais de m'asseoir à son côté. Cinq minutes après, nous étions amis [état]*
(Maupassant, *Rouerie*, cité par Bers 1998b : 270)
- (b) *Au bout d'une heure, il courait [processus en déroulement] le pays en demandant partout les nouvelles de son soldat.*
(Maupassant, *Saint Antoine*, cité par Bers 1998b : 270)

L'ImpR peut apparaître avec un accomplissement, une activité, un état (Bres 1999 : 94-95) et pas uniquement avec des achèvements téléliques :

- (16) (a) *Un quart d'heure plus tard, M. Sigisbert entra chez moi et me contait son aventure. [processus en cours].*
(Maupassant, *Clochette*)
- (b) *A 21h., le directeur était entendu par le juge [activité]*
(*Le Monde*)
- (c) *Claude Frollo avait repris précipitamment la clé, et un instant après il était au sommet de la tour.*
(Hugo : *Notre Dame de Paris*)

(iv) Les ImPR relèvent essentiellement de l'écrit (Gosselin 1996 : 200; Brunot et Bruneau 1949, Weinrich 1973; Tasmowski-De Ryck 1985a). Cette caractéristique discursive doit être fortement nuancée. En effet, il existe des énonciations narratives situées dans le référentiel énonciatif qui peuvent parfaitement être verbalisées à l'oral :

- (17) *Hier soir, j'ai téléphoné à ma soeur. Moins de dix minutes plus tard, elle me téléphonait (/ elle m'a téléphoné)*

Nous verrons que ces attributs de l'ImpR ne sont pas en fait des caractéristiques absolues. Nous avons déjà donné, à la suite de Jacques Bres, quelques contre-exemples. Nous en donnerons d'autres plus loin.

4. Imparfait anaphorique et méronomique

Certain linguistes analysent l'imparfait comme assumant un rôle anaphorique. Selon cette analyse, l'imparfait serait lié à un événement du passé et déjà mentionné (lequel serait exprimé à l'aide d'un passé simple ou d'un passé composé) ou serait introduit par un complément frontal, qui lui servirait d'antécédent; la situation exprimée à l'aide d'un imparfait serait alors simultanée au moment rendu disponible par cet antécédent, qu'elle recouvre et englobe.

O. Ducrot, dans son analyse sémantique de l'imparfait fait appel à la "division énonciative" d'un énoncé en thème et propos. Pour Ducrot, il y a donc deux propriétés d'un énoncé à l'imparfait : "le thème de l'énoncé à l'imparfait (qui a un contenu temporel passé) est qualifié globalement au moyen du propos". Plus précisément, d'un côté, le thème de l'énoncé est nécessairement temporel, c'est soit une période du passé, soit, plus fréquemment, un objet ou un événement considéré à l'intérieur d'une certaine période du passé ; d'un autre côté, l'événement constituant le propos de l'énoncé est présenté comme une des propriétés du thème, et de ce fait, il qualifie celui-ci dans sa totalité. Remarquons que l'analyse proposée par Ducrot repose sur une distinction "thème / propos" introduite par Ch. Bally mais qui n'est pas intrinsèquement opératoire, au moins du point de vue des formes morphologiques et des constructions syntaxiques¹⁷. De plus, il faut éviter de prendre des effets argumentatifs pour des explications¹⁸. En effet, on peut trouver de nombreux contre-exemples en évitant d'introduire des distinctions "ad hoc" (comme : raconter / décrire) pour "expliquer" des faits ; il semble donc préférable d'avoir une théorie unifiée des temps grammaticaux plutôt qu'une théorie locale de l'imparfait mais ne restituant pas l'ensemble des valeurs de l'imparfait dans l'ensemble des valeurs des temps de l'indicatif ...

Quant à A.-M. Berthonneau et G. Kleiber (1993, 94, 96, 97, 98, 99), ils caractérisent l'imparfait ainsi : (i) l'imparfait est un temps anaphorique dont l'antécédent n'est pas un "moment" dans le passé mais "une situation dans le passé"; (ii) "la relation anaphorique qui unit l'imparfait à son antécédent n'est pas une relation de coréférence globale (et donc de simultanéité temporelle), sur le modèle de l'anaphore pronominale, mais une relation méronomique : "l'imparfait présente le procès auquel il s'applique comme une partie, un ingrédient d'une situation passée saillante". Cette position soulève, selon nous, quelques problèmes descriptifs et théoriques. En effet, il s'agit d'une caractérisation qui paraît trop générale, un peu confuse et par conséquent difficilement falsifiable ou validable... Pour Berthonneau & Kleiber (1999 : 156) : " On passe au résultat, avec une coupure temporelle marquée par l'adverbe frontal. L'événement à l'imparfait apparaît, du coup, comme directement lié à l'événement antérieur, pourtant éloigné dans le temps". Cette caractérisation nous semble rencontrer bien des objections. Par exemple, les imparfaits de description, d'ouverture de récits comme l'exemple (4), donné au début de l'article, n'ont pas des antécédents "anaphoriques" puisque ces imparfaits créent au contraire un cadre descriptif (un état descriptif) dans lequel les événements (exprimés à l'aide de passés simples ou de passés

¹⁷De nombreux débats ont lieu sur l'identification formelle du thème dans un énoncé et ces débats ne débouchent pas toujours sur un consensus entre les spécialistes, chacun partant d'une conceptualisation différente de ce que l'on doit entendre par thème et par propos ou rhème.

¹⁸Selon notre approche grammaticale des faits linguistiques, ce sont les marqueurs linguistiques qui sont utilisés pour exprimer des effets argumentatifs car la langue n'a pas pour fonction première d'argumenter - alors que l'une de ses fonctions premières du langage est la fonction dialogale qui rend les dialogues possibles. Chaque utilisateur d'une langue se sert donc des marqueurs grammaticaux, qu'il faut savoir analyser autrement qu'en ayant recours à la fonction argumentative, pour argumenter sa position. Autrement dit, une langue ne sert pas à argumenter mais son système grammatical est utilisable afin d'argumenter. Notre position diffère sur ce point légèrement de la position défendue par O. Ducrot.

composés) viennent prendre place. Il nous paraît assez clair que dans une narration l'imparfait est souvent utilisé pour décrire un cadre référentiel comme dans :

- (18) *On n'était pas sérieux quand on avait dix-sept ans. En ce temps, les tilleuls **sentaient** bon dans les bons soirs de juin. L'air **était** parfois si doux qu'on **fermait** la paupière; le vent chargé de bruits, car la ville **n'était** pas loin, **avait** des parfums de vigne et des parfums de bière... Mais voilà que ...*

L'imparfait dans une narration exprime également des processus en cours de développement qui sont inaccomplis au moment même où apparaît l'événement (exprimé au passé simple ou au passé composé) comme dans :

- (19) *Ce jour-là, Paul **finissait** de traverser le lac lorsque tout à coup une mouette **plongea** sur le bateau et le mordit à l'oreille.*

Ainsi, les événements, exprimés par des passés simples ou composés, viennent soit s'insérer dans le cadre descriptif ouvert par des imparfaits ou encore viennent interrompre les processus qui se déroulent au cours d'un récit. Les imparfaits ne sont donc pas dépendant (anaphoriquement ou de façon méronomique) d'événements ou de situations antérieures ou simultanées ou postérieures comme l'ont prétendu de nombreux auteurs. Il nous semble tout au contraire que, dans une narration, l'ImpR (substituable à un passé simple) insiste beaucoup plus sur une "nouvelle situation" que sur un lien d'ingrédience avec une situation passée, en particulier avec des imparfaits d'ouverture (ImpR) sans expression frontale. Donnons quelques contre-exemples (voir Bres, 1999 : 98-100) qui ont été opposés à cette analyse descriptive :

- (20) *Il y a tout juste vingt ans, Henri Curriel **disparaissait**, assassiné en plein Paris*
 (21) *A 14h, les exclus du peloton (...) se sont engouffrés dans l'enceinte policière mitraillés de journalistes. **Quelques heures plutôt** Virenque **négoçait** à prix d'or une interview*
 (Le Monde, cité par Bres 1999 : 99)

Pour justifier leur approche théorique de l'imparfait, Berthonneau et Kleiber doivent faire intervenir, dans de nombreux cas, des connaissances extra-linguistiques, avec des conséquences conclusives et résolutes : "les conditions imposées par l'imparfait sur le contenu de la phrase sont plus fortes que celles requises par le passé simple puisque l'imparfait exige une interprétation résolutive. Il nous oblige à appréhender un événement qui succède à un ou plusieurs autres comme une partie d'un tout, dont l'événement à l'imparfait se présente comme le dernier événement, puisqu'il est mentionné en dernier" (Berthonneau & Kleiber, 1999 : 156). Or, pour la plupart de ces cas, notre analyse de l'imparfait nous permet de rendre compte plus directement de tous les emplois de l'imparfait sans introduire des connaissances externes plus particulières et sans faire appel à une relation méronomique avec un événement antérieur, réalisé et attesté dans le discours ou reconstruit à partir de considérations extra-discursives. Pour nous, contrairement au passé simple et au passé composé, l'imparfait ne renvoie jamais à une valeur d'événement, dans un sens technique précis attribué à ce concept.

Plutôt que "raccrocher" l'imparfait narratif à des événements antérieurs ou à des situations antérieures, postérieures ou simultanées, dont la situation à l'imparfait serait une partie méronomique, c'est-à-dire une partie d'un tout, il nous apparaît au contraire que l'imparfait a plutôt tendance, dans une narration, à soit poser un cadre de référence dans lequel l'événement - indiqué par un passé composé ou par un passé simple - vient s'insérer, soit à exprimer un processus inaccompli par rapport à un événement qui est justement sécant à ce processus en déroulement, à l'instant choisi pour saisir l'inaccomplissement du processus. Nous verrons plus loin des exemples de ce type de rapport, contraire à l'approche méronomique de Berthoneau et Kleiber qui font dépendre l'imparfait du passé simple ou du passé composé, alors que nous y voyons sinon un rapport inverse, du moins une toute autre relation de dépendance. Notre analyse a le mérite de se prolonger à tous les cas d'imparfaits, y compris aux cas des imparfaits de rupture (avec substituabilité d'un imparfait par un passé simple). Selon notre approche, l'imparfait a fondamentalement une valeur aspectuelle¹⁹ d'état (état descriptif) ou de processus inaccompli; bien qu'ayant, dans certains contextes, la valeur de "nouvel état", donc la valeur d'état²⁰, l'imparfait est substituable à un passé simple ou à un passé composé, sans lui être nullement équivalent puisqu'il est employé pour focaliser l'attention du co-énonciateur non sur l'occurrence même de l'événement mais sur le nouvel état créé par l'événement.

5. Imparfait de nouvel état

L'imparfait dit de rupture ou désormais de "nouvel état" est un imparfait narratif qui situe des situations aussi bien dans un référentiel inactuel que dans le référentiel énonciatif. Ce genre d'imparfait exprime une valeur sémantique que nous qualifions de "nouvel état de l'univers". Nous le désignons par ImpNE. Donnons un exemple :

- (22) *Ma résolution fut prise. Cette femme serait ma maîtresse. Je commençai mon rôle de postulant en dansant avec Olympe. Une demi-heure après, Marguerite, pâle comme une morte, mettait sa pelisse et **quittait** le bal.*

(A. Dumas fils, *La Dame aux Camélias*)

¹⁹ A.-M. Bretonneau et G. Kleiber ont rejeté très rapidement - peut être trop rapidement - l'approche aspectuelle de l'imparfait en la ramenant à une simple opposition entre "durée" et "non durée". S'ils devaient choisir des concepts de base plus évolués de l'aspect, ils prendraient sans doute, comme certains linguistes - par exemple Vet, Tasmowski, Karolak, Pottier ...- l'opposition dyadique entre "état" et "événement" et non pas l'opposition plus fondamentale, selon nous, entre "état", "événement" et "processus" comme d'autres linguistes - Par exemple : Lyons, Comrie, Mourelatos, Guentcheva et nous-mêmes (Desclés, 1980, 1990). C'est la notion de "processus inaccompli" qui nous permet d'expliquer de nombreux phénomènes linguistiques comme l'opposition sémantique entre l'avion vole en ce moment (processus) et l'avion est en vol (état d'activité) (voir la discussion sur ce point dans (Desclés & Guentcheva, 1995) et les relations entre les modalités d'action autour du processus et de l'état d'activité (Desclés & Guentcheva, 1997).

²⁰ Faut-il rappeler ici qu'il y a plusieurs sous types d'état : état permanent, état descriptif, états résultatifs et résultant, état consécutif ou conséquent, état d'expérience, état inférentiel construit par abduction ... et nouvel état associé à certains emplois de l'imparfait. Tous ces sous types d'état reçoivent des définitions précises.

Il est clair, dans cet exemple, que la décision de Marguerite crée un nouvel état, une nouvelle situation référentielle qui change le cours de l'histoire, ce changement étant voulu par le narrateur.

La notion d'ImpNE, que nous avons introduite dans (Desclés, 1980; Desclés & Guentcheva, 1990) est caractérisée sémantiquement par les cinq propriétés suivantes :

1°/ l'ImpNE dénote une occurrence d'un événement *et, en même temps*, un état créé par l'occurrence de cet événement.

2°/ l'occurrence de l'événement crée une nouvelle situation qui vient changer l'état de l'univers référentiel sous-jacent en opposant donc une situation *avant* l'occurrence de l'événement à une situation nouvelle *après* l'occurrence de l'événement.

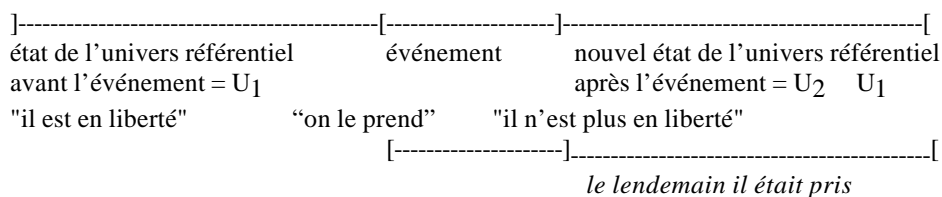
3°/ l'ImpNE focalise plus sur le "nouvel état" créé par l'occurrence de l'événement que sur l'événement lui-même, d'où sa différence avec la passé simple qui focalise seulement sur l'occurrence de l'événement.

4°/ le "nouvel état" créé par l'occurrence de l'événement est une nouvelle situation qui est ou bien adjacente et postérieure à l'événement avec un *effet prospectif*, c'est-à-dire création d'une nouvelle situation référentielle, ou bien adjacente et antérieure à l'événement avec un *effet rétrospectif* à valeur explicative.

5°/ cette nouvelle situation n'est pas une situation résultante qui serait attachée à la signification du lexème verbal - ce qu'indiquerait un *état acquis* par l'agent ou par le patient -; l'ImpNE se distingue par ce trait de certains énoncés avec passé composé ou de certaines constructions passives que l'on utilise pour exprimer une valeur résultative; le nouvel état de l'univers référentiel dépend donc essentiellement de l'environnement discursif construit par le contexte et beaucoup moins de la signification du lexème verbal.

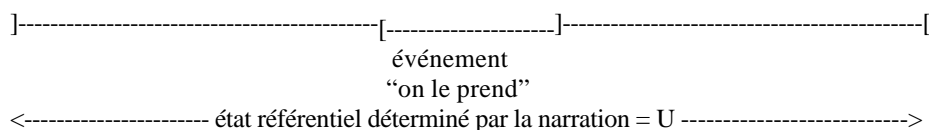
Donnons des représentations sous forme de diagrammes pour opposer le nouvel état à l'occurrence d'un événement pour les deux énoncés suivants *Le lendemain, il était pris* (Nouvel état) et *Le lendemain il fut pris* (occurrence simple d'un événement) .

Nouvel état : *Le lendemain, il était pris = il était pris, le lendemain*
* *il était pris le lendemain*



Focalisation sur le nouvel état ainsi créé

Événement : *Le lendemain, il fut pris = il fut pris le lendemain*



L'événement s'inscrit dans une succession d'autres événements

FIGURE : distinction entre nouvel état et événement

Nous pouvons comparer certaines des caractérisations de notre propre approche à certains traits relevés par A.M. Berthoneau et G. Kleiber (avec, cependant, une conception méronomique qui nous est étrangère) : "L'imparfait, lui, [en opposition au passé simple], impose de trouver un lien qui ne soit pas de pure succession. Il demande que la situation qu'il introduit soit identifiée (...)" (Berthoneau & Kleiber, 1999 : 155) ; "Le changement d'état qu'ils [les procès téliques] impliquent se prête mieux à un épisode résolutif, puisqu'ils ont un terme intrinsèque [pour nous : l'événement qui crée le nouvel état]. Ils créent aussi plus facilement une ouverture vers une nouvelle séquence au passé simple, qui décrit un nouvel état de choses (...)" (Berthoneau & Kleiber, 1999 : 160).

Nous allons donner quelques exemples d'ImpNE suivis de commentaires. Reprenons la famille composée de la séquence textuelle (...) *le train déraillait* que l'on insère dans des contextes différents :

- (23) (a) *Le conducteur n'a pas vu le feu passer au rouge, [et, / ? puis / ? ensuite] cinq minutes plus tard, le train déraillait ... (/ dérailla).*
- (b) *Le conducteur n'a pas vu le feu passer au rouge, aussi le train déraillait-il ... (/ dérailla-t-il).*
- (c) *Le conducteur n'a pas vu le feu passer au rouge, et le train déraillait cinq minutes plus tard (/ dérailla cinq minutes plus tard)...*
- (d) *Malgré le conducteur qui avait parfaitement vu le feu passer (? au rouge, cinq minutes plus tard le train déraillait dérailla).*
- (e) *Le conducteur a bien vu le feu passer au rouge, il a donc effectué les procédures d'usage qui s'imposaient mais, cinq minutes plus tard, le train déraillait.*
- (f) *Le train déraillait (/ dérailla) [cinq minutes plus tard] : [/ car] le conducteur n'a pas vu le feu passer au rouge.*
- (g) *Enfin, le train déraillait (/ dérailla) . Le plan des partisans pouvait continuer à se dérouler comme prévu.*

Dans tous ces contextes, on peut inférer le même "état de chose", à savoir : "le train a effectivement déraillé". Cependant, certains indices contextuels comme *cinq minutes plus tard* permettent facilement de filtrer la valeur sémantique de nouvel état. On remarquera que cet indice contextuel qui exprime un décalage temporel n'est pas obligatoire²¹ (exemples : (b), (f), (g)) et que ce relateur temporel, quand il est exprimé, n'est pas nécessairement frontal (exemples : (d), (e)). La séquence à l'imparfait peut être positionnée avant ce qui peut apparaître comme une cause ou une explication (exemple : (f)). Dans tous ces exemples, il apparaît que la séquence linguistique à l'imparfait *le train déraillait* crée une nouvelle situation, entièrement nouvelle; cette situation est un nouvel état de l'univers référentiel sous-jacent à la narration. En effet, cette séquence textuelle dénote d'un côté, un événement ("le train a déraillé") et l'on comprend pourquoi on peut alors lui substituer une séquence au passé simple *le train dérailla* ou au passé composé *le train a déraillé* et d'un autre côté, l'occurrence de cet événement change complètement la situation référentielle globale en introduisant un nouvel état dans l'univers référentiel sous-jacent. On peut par exemple considérer que : "tout allait bien, tout se déroulait comme prévu, le train roulait à cent cinquante kilomètres à l'heure mais un événement intervient qui vient changer l'état référentiel de l'état sous-jacent, le train déraille, rien ne va plus, et ce qui était envisagé, ce qui devait suivre normalement - arrivée à la gare de destination, accueil des amis, retrouvailles des êtres chers ...-, tout est remis en question par cet événement qui a changé complètement le cours de l'histoire ...". Le nouvel état créé par l'occurrence de l'événement "le train a déraillé" est clairement et directement manifesté dans les exemples (e) où le connecteur *mais* introduit bien une opposition entre l'état référentiel global où se trouvait la narration et le nouvel état qui est une conséquence de l'événement ou encore dans l'exemple (g) où *enfin* est un marqueur linguistique qui indique bien un changement (attendu) de l'univers référentiel.

Le nouvel état créé par l'occurrence de l'événement est un état nouveau de l'univers référentiel à ce point de la narration. Ce nouvel état change dynamiquement l'univers référentiel qui sert de cadre à la narration. L'occurrence de l'événement change l'état au moment même de l'occurrence de l'événement en créant de nouvelles conditions avec les conséquences qui peuvent s'en déduire. Cependant, contrairement à ce qui a été dit, cet ImpNE ne fait pas "sortir de la trame événementielle"²² puisqu'il contribue au contraire à la construire progressivement et à la développer, d'où son importance stylistique. Si ImpNE introduit souvent une "rupture" par rapport à l'état précédent de l'univers référentiel, il ne permet pas pour autant de renouer le contact "avec le réel" et l'énonciation contrairement à ce qu'affirme Le Guern (1986 : 29) : "L'imparfait de rupture (...) constitue une rupture parce qu'il rompt l'isotopie du récit. Il marque le retour à la prise en considération des conditions d'énonciation, l'abandon de la référence à un univers de fiction et la reprise de contact avec le réel". En effet, dans les exemples cités, il n'y a aucun retour à l'énonciation et à son référentiel. Au contraire, l'ImpNE participe directement à la construction de la trame narrative qui évolue avec son déroulement.

Introduisant une nouvelle situation dans une narration, on conçoit assez facilement que cet imparfait puisse facilement apparaître à la fin d'une histoire ou d'une séquence narrative

²¹ Ceci est contraire à une affirmation, que nous avons mentionnée ci-dessus, de L. Tasmowski.

²² Notre analyse sémantique de l'ImpR (imparfait de rupture) par l'ImpNE (imparfait du nouvel état) ne permet pas de rapprocher, comme semblent l'affirmer Berthonneau et Kleiber (1999 : 124-127), notre position théorique de l'approche de "changement de plan" (Weinrich, 1973) selon laquelle l'imparfait ferait sortir de la trame narrative "en premier plan", développée par des passés simples, pour introduire des "arrière plans", c'est-à-dire des commentaires, des descriptions ...

pour indiquer une nouvelle situation créée par un événement qui devient alors saillant, d'où son appellation qui lui est parfois attribuée "imparfait de clôture", "imparfait de fermeture", marquant comme le dit Imbs (1968), un "point d'orgue"... Mais, il est qualifié également, dans d'autres études et pour d'autres exemples, "d'imparfait d'ouverture" puisqu'il permet "d'ouvrir" de nouvelles perspectives, en créant justement un nouvel état, éventuellement inattendu. Prenons l'exemple suivant où l'histoire est celle d'un ambitieux qui, pour réussir à s'imposer, a imaginé toute une machination qui lui a permis d'écarter ses adversaires et donc, finalement, à obtenir la position tant convoitée :

- (24) *Enfin , il avait réussi ! Tout lui devenait possible ! Il se sentait puissant, dominateur. Mais les dieux, qui dirigent de la destinée des hommes, reconstruisirent l'ordre naturel des choses. Cinq jours plus tard, il tombait de cheval et il mourait ...*

L'événement "il mourut", exprimé à l'aide d'un imparfait de nouvel état, a créé une toute nouvelle situation contraire à celle qui était attendue par l'ambitieux. L'emploi de l'imparfait *il mourait* focalise alors l'attention sur cette nouvelle situation dont l'explication est donnée dans la phrase précédente. La fable a pour but de montrer que l'homme, aussi ambitieux soit-il, ne peut jamais échapper au destin voulu par les dieux. L'utilisation du passé simple *il mourut*, dans ce même contexte narratif, n'aurait pas entraîné le même effet stylistique. Aussi, la différence entre les deux énoncés suivants devient-elle claire :

- (25) (a) *Le lendemain, il mourait ...*
(b) *Le lendemain, il mourut. Trois jours après (...)*

Les deux énoncés (a) et (b) dénotent bien l'occurrence d'un même événement ("la mort de celui qui est dénoté par il") mais alors que (a) introduit en plus un nouvel état, une nouvelle situation référentielle et focalise l'attention sur cette nouvelle situation, l'énoncé (b) ne fait que signaler simplement l'occurrence d'un événement qui s'inscrit alors dans une séquence narrative, aussi l'auditeur s'attend-il à une suite de l'histoire.

La valeur ImpNE s'oppose à la "valeur d'irréel de l'imparfait". Ce sont les contextes qui permettent de lever l'indétermination de la même forme grammaticale de l'imparfait. Comparons par exemple les énoncés (26) et (27) :

- (26) (a) *Cinq minutes plus tard, le train déraillait*
(a') *Cinq minutes plus tard le train dérailla*
(27) (b) *Cinq minutes plus tôt, le train déraillait*
(b') *Cinq minutes plus tôt, le train aurait déraillé*

Dans le premier exemple (a), nous avons une valeur de nouvel état, à partir de laquelle on peut inférer l'énoncé avec passé simple (a') mais pas l'inverse. L'événement introduit un nouvel état de l'univers référentiel, décalé (par *cinq minutes plus tard*) par rapport à l'événement précédent du récit. En revanche, le changement de contexte *cinq minutes plus tôt* introduit une événement fictif qui ne s'est pas réalisé mais qui aurait pu se réaliser. Pour rendre compte de cet emploi de l'imparfait, il faut introduire un autre référentiel, le référentiel des événements

et états possibles. Dans ce référentiel des situations possibles (envisageables et cognitivement pensables), il est établi une relation entre d'un côté, un événement ou un état et d'un autre côté, un événement qui devait en être une conséquence immédiate. Mais dans le référentiel des situations effectivement réalisées, l'événement qui en est conséquence n'a pas eu lieu, il s'ensuit qu'une condition antérieure n'a pas été réalisée. L'imparfait à valeur d'irréel renvoie à cet enchaînement inférentiel²³.

Reprenons à nouveau mais plus systématiquement la famille associée à la séquence textuelle *cinq minutes plus tard le train déraillait* et attribuons en fonction des contextes où cette séquence s'inscrit soit la valeur de "nouvel état" (NE), soit celle de "valeur irréalité". Aux énoncés de la famille (23) qui a déjà été présentée ci-dessus, nous associons la valeur de nouvel état mais à ceux de la famille suivante (28), nous associons la valeur irréalité :

- (28) (a) **Malgré le conducteur qui avait parfaitement vu le feu passer au rouge, cinq minutes plus tard le train déraillait** (? **dérailla**) => Irréel / *NE
- (b) **Si le conducteur n'avait pas vu le feu passer au rouge, cinq minutes plus tard le train déraillait** (*aurait déraillé, *dérailla*) => Irréel / *NE
- (c) **Sans le conducteur qui avait vu le feu passer au rouge, cinq minutes plus tard le train déraillait** (*aurait déraillé, *dérailla*) => Irréel / *NE
- (d) **Si le conducteur avait vu le feu passer au rouge, le train ne déraillait pas** (**ne dérailla pas*) => Irréel / *NE

La distinction entre des deux valeurs (NE) ou "irréalité" pose immédiatement un nouveau problème linguistique et un problème de reconnaissance par un automate pour la traduction automatique par exemple : comment peut-on décider de la valeur en fonction du contexte ? En d'autres termes, quels sont les indices contextuels qui permettent de prendre la décision qui convient avant d'en effectuer la traduction ? Nous pouvons observer dans le contexte de la suite textuelle *cinq minutes plus tard le train déraillait* l'occurrence d'indices linguistiques (exprimés en caractères gras dans (23) et dans (28)) qui permettent de lever l'indétermination sémantique attachée à la forme grammaticale de l'imparfait *déraillait*.

La stratégie d'exploration contextuelle (Desclés, 1997; Desclés & alii, 1991), avec une base de marqueurs linguistiques appropriés (indices contextuels), permet d'aborder le problème alors que les simples tests de substitution (passé simple substitué à l'imparfait) ne sont assez opératoires ni pour un traitement automatique, ni pour l'apprentissage d'une langue

²³ Le schéma de raisonnement peut être ramené à ce qui suit :

1. si p a lieu alors q doit aussi avoir lieu (éventuellement après) dans le référentiel des possibles;
2. or, on sait que non(q) a eu lieu dans le référentiel des événements réalisés

3. donc, p ne s'est pas réalisé dans le référentiel des événements réalisés

seconde. Le problème que se pose alors au co-énonciateur est le suivant : comment lever l'indétermination sémantique attachée à une occurrence d'un marqueur grammatical polysémique comme le morphème de l'imparfait ? La réponse que nous défendons est la suivante : le co-énonciateur doit rechercher dans le contexte des indices linguistique (par exemple : présence d'adverbes, de locutions, certains signes de ponctuation ...) qui lui permettront de lever l'indétermination sémantique du marqueur grammatical examiné. Cette stratégie est efficace et a une portée cognitive. De plus, elle est automatisable. En ce qui concerne l'imparfait, de nombreux indices linguistiques ont été rassemblés dans des bases de données avec des règles d'exploration contextuelle (Reppert, 1990), ce qui a permis d'expérimenter en faisant fonctionner ces règles sur de nombreux exemples à l'aide d'un programme informatique chargé de lever les indéterminations (Desclés & alii, 1991)²⁴.

La valeur de l'ImpNE se distingue de la valeur d'état résultant qui, elle, dépend étroitement de la signification du verbe²⁵. Nous pouvons comparer les énoncés suivants, avec des valeurs résultatives :

- (29) (a) *Enfin, Julien a réussi son bac, il peut s'inscrire à l'université.*
 (b) *L'étang est asséché* ²⁶
 (c) *Ah ! Zut ! La nappe est brûlée !*

aux énoncés qui introduisent de nouveaux états :

- (30) (a) *Cette année-là, malgré les pronostics pessimistes de ses professeurs, Julien réussissait (/ réussit) son bac. Je compris qu'il ne fallait jamais croire les augures lancés par es professeurs.*
 l
 (b) *Hélas ! Après les travaux, l'étang s'asséchait (/ s'assécha): la vente des perches, à l'automne, fut complètement gâchée.*
 (c) *Elle posa son fer à repasser pour aller répondre au téléphone et, quelques minutes après, la nappe brûlait. C'est ainsi que l'incendie a commencé.*

²⁴Actuellement, ce programme doit être intégré à une plate-forme plus générale - FilText et sa réalisation Context0 - chargé d'explorer les relations temporelles dans un texte et donc de lever toutes les indéterminations sémantiques des marqueurs grammaticaux comme les morphèmes associés aux temps de l'indicatif (imparfait, passé simple, passé composé, présent, futur). Ce travail nécessite un travail linguistique important en linguistique descriptive (identification, collecte et stockage des indices contextuels, formulation des heuristiques qui permettent de rechercher ces indices dans le contexte) et une collaboration étroite avec des informaticiens, chargé de construire et de gérer la plate-forme informaztique Context0, implémentée en JAVA. Ce travail est mené au sein de l'équipe LaLICC de l'Université de Paris-Sorbonne.

²⁵Nous sommes redevable à Marina Van Den Handel des discussions nombreuses que nous avons eues à propos de l'imparfait de nouvel état et de sa distinction d'avec l'état résultant. Ces discussions nous ont été très profitables et nous ont forcé à préciser notre position théorique sur le nouvel état.

²⁶Par opposition à l'énoncé événementiel l'étang fut asséché en six jours ou l'énoncé statif l'étang est sec.

et aux énoncés qui expriment uniquement des occurrences d'événement ((a), (b) et (c)) ou des états descriptifs (c') :

- (31) (a) *Cette année, en juin, Julien a réussi (réussit) son bac.*
 (b) *L'étang a été asséché (fut asséché) .*
 (c) *La nappe a été brûlée (fut brûlée) .*
 (c') *La nappe est brûlée.*

Dans les énoncés résultatifs, le sujet de la relation prédicative (qu'il soit agent ou non agent) acquiert une nouvelle propriété, cette dernière étant déterminée par la signification du prédicat verbal. La valeur du "parfait"²⁷, exprimée en français par le passé composé, traduit justement cette valeur résultative de "l'état acquis par l'agent" ou, plus généralement de "l'état acquis par ce que dénote le sujet"; cette valeur du "parfait" (29) s'oppose à celle d'événement (31)²⁸. En revanche, les mêmes séquences textuelles mises à l'imparfait (30) dans d'autres contextes, expriment un nouvel état de l'univers référentiel narratif : chacun des événements exprimés par les verbes à l'imparfait crée une nouvelle situation.

Nous n'avons plus le même "effet de sens" avec les énoncés qui expriment seulement les occurrences de l'événement. Les nouvelles situations référentielles créées par un événement sont claires dans les deux exemples littéraires célèbres tirés de l'oeuvre de Maupassant :

- (32) *Elle le vit, se montra, sourit. Le soir même, il **était** son amant.*
 (33) *Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa la nuit avec des filles. Six mois plus tard, il **se remariait**.*

Si de tels ImpNE vont être souvent utilisés pour faire avancer le récit en créant des nouvelles situations à la suite d'événements saillants, il arrive également que cette progression narrative ne soit pas toujours réalisée, en particulier lorsque l'ImpNE est positionné au début d'une histoire comme dans les exemples célèbres dans la littérature consacrée à l'imparfait, où chaque ImpNE crée une nouvelle situation dans la trame événementielle :

- (34) (a) *En 1802, **naissait** à Besançon Victor Hugo*
 (b) *Il y a vingt-cinq ans **mourait** Franklin Roosevelt .*
 (Figaro Littéraire, 1979, cité par Togeby 1982 : 345;
 Berthoneau-Kleiber , 1999 : 121)
 (35) *Vingt jours avant moi, le 15 août 1768, **naissait** dans une autre île, à l'autre extrémité de la France, l'homme qui a mis fin à l'ancienne société, Bonaparte.*

²⁷ C'est la valeur du "présent perfect" en anglais Kenneth has switched on the TV. On adopte "un point de vue présent sur un événement passé antérieur". La valeur du "present perfect" s'oppose à celle du prétérit qui renvoie à un événement.

²⁸ En bulgare, on va opposer le simple événement marqué par un aoriste à l'état acquis par l'agent marqué par un parfait. Comparons, par exemple en français : (a) ce matin, j'ai pris du thé (rendu par un aoriste en bulgare) puis ensuite je me suis rendu à l'université (aoriste) ; (b) As-tu déjeuné ? Veux-tu quelque chose ? Non, ce matin j'ai pris du thé (exprimé par un parfait en bulgare), je ne veux rien.

(Chateaubriand, *Mémoire d'outre-tombe*)

(36) *En 1607, Louis XIV montait sur le trône.*

On peut considérer que certaines utilisations de l'imparfait employées au début d'histoires sont à rapprocher des ImpNE comme :

(37) *Il était une fois / Il y avait une fois ...*

qui justement ouvrent certaines histoires en créant des référentiels narratifs nouveaux et totalement indépendants de l'énonciation qui les exprime, c'est-à-dire des univers référentiels (éventuellement fictifs) sous-jacents aux histoires racontées et dont les états vont changer avec les événements les plus saillants qui modifieront les états qui précèdent.

(38) *Il y avait une fois un roi qui avait une fille. Il l'aimait beaucoup. (...) . Un jour, (...). L'année suivante, (...). Trois ans après, après une dispute violente les séparait, le roi la maudissait et sa fille le quittait.*

Dans cet exemple, *il y avait une fois* crée le référentiel narratif de l'histoire. Quant à la phrase *sa fille le quittait* introduit, par l'événement qu'elle dénote, un nouvel état dans la trame narrative. L'occurrence de l'événement "sa fille l'a quitté" a changé complètement le cours de l'histoire; cet événement est une conséquence des autres événements "une dispute les a séparé", "le roi la maudit".

Ainsi, comme le montre l'exemple qui précède, l'ImpNE change l'état référentiel de l'univers qui évolue dynamiquement au fur et à mesure que la narration progresse. Par conséquent, l'impNE peut introduire un nouvel état qui a une vocation explicative, éventuellement avec une visée prospective ou rétrospective comme dans les exemples suivants (a) et (b) :

- (39) (a) *En 1429, Philippe Le Bon s'installait à Bruxelles : le Français fut dès lors la langue de cour, où vécurent des chroniqueurs comme (...)*
- (b) *Mais à cette époque la situation presque désespérée des Américains justifiait tous les sacrifices de la France. L'année précédente, les forces combinées des Français et des Américains avaient subi un échec devant Savannah : les Anglais prenaient Charleston et Cornwallis battait Gates à Gamben.*
(cité par A. Klum, 1961: 257)

Par exemple, l'énoncé (a) introduit un événement ("Philippe Le Bon s'installe à Bruxelles") et un nouvel état qui en est la conséquence, ce dernier donne une visée prospective qui explique pourquoi la langue française est devenue la langue de cour. De son côté, l'énoncé (b) a une visée rétrospective dans le texte, puisque ce sont les événements

évoqués par *les anglais prenaient Charleston* et *Cornwallis battait Gates à Gambern* qui ont créé un état d'urgence ("la situation désespérée des américains") et l'expliquent.

L'utilisation des ImpNE n'est pas un procédé purement littéraire, comme certains auteurs ont pu l'affirmer. La presse fait largement appel à ce type d'expression. En particulier, on rencontre de nombreux exemples de nouveaux états dans les journaux sportifs²⁹ :

- (40) (a) *La Bulgarie, deux minutes avant la fin, marquait enfin son but : a France n'était pas qualifiée pour la finale de la coupe du monde.*
- (b) *Mais ce record ne résista pas plus d'un quart d'heure. L'anglais Graham Wilkie plongeait en effet, à son tour, entre les cellules photoélectriques....Encore une fois il a été sur le point "d'exploser" durant cette descente mais il réussissait 212,514 km/h, nouveau record du monde!*
(*Le Monde*, 12-20 avril 1987)

L'énoncé (a) ci-dessus est un très bel exemple de nouvel état puisque l'événement ("la Bulgarie marque un but") crée une situation entièrement nouvelle et qui explique pourquoi la France ne continuerait pas la compétition internationale. L'exemple (b) indique une nouvelle situation créée par *réussissait* la vitesse annoncée, ce qui lui donnait le titre de champion du monde.

6. Valeurs aspectuelles fondamentales de l'imparfait

Les occurrences de l'imparfait renvoient à plusieurs valeurs sémantiques selon les contextes. Les principales valeurs aspectuelles de l'imparfait³⁰ sont : l'état (état descriptif, de cadre), le processus inaccompli, l'habitude et la valeur de nouvel état. Reprenons l'exemple déjà introduit en (4) et indiquons quelles sont les valeurs aspectuelles des occurrences des imparfaits :

- (41) *Le 15 septembre 1840, vers six heures du matin, la Ville-de-Montereau, près de partir, fumait [processus] à gros tourbillons devant le quai Saint-Bernard. Des gens arrivaient [processus] hors d'haleine; des barriques, des câbles, des corbeilles de linge gênaient [état] la circulation; (...). Enfin le navire partit [événement] ; et les deux berges, peuplées de magasins, de chantiers et d'usines, filèrent [événement] comme deux larges rubans que l'on déroule. Un jeune homme de dix-huit ans, à longs cheveux et qui tenait [état] un album sous son bras, restait [état] auprès du gouvernail, immobile. A travers le brouillard, il contemplait [état ou processus] des clochers (...) puis il embrassa [événement], dans un dernier coup d'œil, l'île Saint-Louis, la Cité,*

²⁹ Dans sa thèse, Danièle Reppert (1995) a donné de très nombreux exemples d'imparfaits de reportage, qui sont en fait des imparfaits de nouvel état. Nous lui empruntons les exemples (b) et (c).

³⁰ Voir la thèse de Danièle Reppert (1995).

Notre-Dame, et bientôt, Paris disparaissant[processus], *il poussa* [événement] *un grand soupir.*

M.Frédéric Moreau, nouvellement reçu bachelier, s'en retournait [processus] *à Nogent-sur-Seine où il devait languir* [processus] *pendant deux mois, avant d'aller faire son droit. Sa mère (...) Il se dédommageait* [processus dans le référentiel de pensée] *de ne pouvoir séjourner dans la capitale, en regagnant sa province par la route la plus longue.*

(Flaubert : *L'éducation sentimentale*)

Donnons d'autres exemples où alternent, dans des narrations, des valeurs d'état, de processus et de Nouvel état (NE) :

- (42) *M. Seguin s'apercevait* [processus] *bien que sa chèvre avait quelque chose* [état descriptif] *mais il ne savait pas* [état] *ce que c'était* [état]... *Un matin, comme il achevait de la traire* [processus], *la chèvre se retourna* [événement] et ...
- (43) (...) *Dans ces conditions, c'est un début de match de rêve que les hommes d'Arthur Jorge allaient vivre . Perez lançait* [NE] *David Ginola* [NE], *incroyablement abandonné par Thys, chargé de le marquer. L'ancien Brestois s'engageait* [processus ou NE] *résolument dans l'espace et, arrivé à hauteur de la surface, plaçait* [NE] *un tir très travaillé qui contournait* [processus ou NE] *Borelli et trouvait* [NE] *l'angle du but varois. On jouait* depuis seulement *huit minutes* [processus] *et l'on se doutait déjà* [processus] *que les Parisiens, parfaitement organisés et apparemment bien en jambes, tireraient parti d'une situation dans laquelle ils excellent. (...) De fait, neuf minutes plus tard, ils doublaient* [NE] *la mise. Sur un contre rapidement mené et sur une nouvelle erreur défensive, de Péan cette fois, Perez héritait* [NE] *d'un excellent ballon. Il avait le temps* de trouver ses appuis [État], *de s'ouvrir aussi l'angle du but, et il parvenait* [NE] *à placer un tir qui laissait* Borrelli sans réaction [État ou NE]. *En deux coups de cuillère à pot, Bruno Germain et les siens venaient* pratiquement de *plier le match* [NE].
(in *L'Équipe*)

Remarquons que les enchaînements discursifs permettent de lever des indéterminations sémantiques entre les valeurs aspectuelles d'état descriptif, de processus inaccompli et de valeur de nouvel état associés aux occurrences des marqueurs imparfaits. Prenons par exemple, la suite textuelle *Le Crédit Lyonnais a prêté (/ prêta) un milliard à X* et continuons par des enchaînements discursifs différents (a), (b) et (c) avec des valeurs sémantiques différentes:

- (44) *Le Crédit Lyonnais a prêté (/ prêta) un milliard à X,*

- (a) (...) *il avait des dettes*. [description : état]
 (b) (...) *des pressions s'exerçaient sur lui* [processus
 inaccompli]
 (c) (...) *trois mois plus tard, son directeur était démissionné ...*
 [nouvel état]

7. Y a-t-il un invariant de l'imparfait ?

Nous avons dit tout au long de cet article que l'imparfait ne dénotait jamais une occurrence d'un événement, même lorsqu'il est substituable dans une narration à un passé composé, il focalise avant tout l'attention sur le nouvel état qui est créé par l'occurrence d'un événement et non sur l'événement lui-même. De façon plus générale, l'imparfait dénote soit des situations statives (état descriptif, nouvel état, nouvel état créé par un événement) ou des classes ouvertes d'événements (valeur d'habitude) ou des situations processuelles inaccomplies. Ces situations sont toujours situées dans un *inactuel*, que ce soient les valeurs de présent translaté (a), imparfaits de politesse (b), forain (c), ludique (d), hypocoristique (e) :

- (45) (a) *Hier, lorsqu'il faisait la vaisselle, je lui ai dit : (...)*
 (b) *Je venais vous demander une augmentation ...*
 (c) *Qu'est ce qu'elle voulait la petite dame ?*
 (d) *Alors il était un voleur et moi un gentil*
 (e) *Il était gentil le petit chien...*

qui trouvent des explications (et des représentations temporelles) dans le cadre général que nous proposons (voir Desclés, 1980). Nous avons également les *imparfaits narratifs passés*, donc inactuels par rapport à l'énonciation, bien que situés dans le référentiel énonciatif :

- (46) (a) *Hier, alors que je le regardais [processus inaccompli
 passé], il m'a menti [événement] en me déclarant que
 (...) puis ensuite, il a regagné [événement] son
 quartier*
 (b) *L'année dernière, il faisait beau au mois d'août [état
 descriptif] quand je suis descendu sur la côte
 [événement inséré dans l'état précédent] mais il a
 plu [événement compatible avec une durée] tout le
 mois de juillet*

ainsi que des *imparfaits narratifs dans un référentiel narratif non actualisé* avec des valeurs aspectuelles d'état (a), de processus (b), de nouvel état (c);

- (47) (a) *Cette année-là, il faisait beau en Bretagne [état
 descriptif]. Aussi avait-il décidé de prendre quelques jours
 de vacances pour naviguer sur son voilier...*

(b) *A cette heure encore chaude de l'après-midi, il travaillait à sa sculpture [processus inaccompli] quand elle est venue [événement sécant au processus précédent] pour lui annoncer une nouvelle qui allait, elle n'en doutait pas lui faire plaisir ...*

(c) *Mécontent de ses performances, il démissionna [événement] et trois jours après, il revenait [nouvel état] pour demander qu'on le reprenne dans l'équipe direction ..., montrant par ce revirement sa trop grande inconstance.*

et des imparfaits dans des référentiels de pensée et de situations possibles :

(48) *Il rêvait et songeait à ce qui pourrait devenir possible si seulement il renonçait à ses idées de liberté pour le peuple auquel il était mêlé. Voilà. Il était déjà arrivé [état descriptif] dans son pays après ce voyage si fatigant qu'il épuisait toute force de raconter. La porte s'ouvrait [processus] elle était assise devant son bureau [état], elle lui souriait [processus], il l'embrassait [processus].. Enfin, ils s'étaient retrouvés [nouvel état], son calvaire présent était terminé [nouvel état]*

Ainsi, dans une narration, l'imparfait s'oppose toujours au passé simple qui dénote une occurrence d'événement, au passé composé qui dénote un événement ou un état résultant (de l'événement). Il s'oppose au présent qui a pour effet d'actualiser (réellement ou par synchronisme) une situation.

Bibliographie

- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G., (1993) « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages*, 112, pp. 55-73.
- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G., (1994) « Imparfait de politesse : rupture ou cohésion », *Travaux de linguistique*, 29, pp. 59-92.
- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G., (1997) « Subordination et temps grammaticaux: l'imparfait en discours indirect », *Le français moderne*, 65 / 2, pp. 30-61
- BERTHONNEAU A.-M. & KLEIBER G., (1999) « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique » in », in BRES & alli (1999), pp. 119-166
- BERTINETTO, P. M., V. BIANCHI, J. HIGGINBOTHAM, M; SQUARTIN (eds.), (1995), *Temporal Reference Aspect and Actuality*, Turin : Rosenberg & Sellier
- BRES, J., (1998) « L'imparfait narratif est un imparfait comme les autres », in D. Leeman et A. BOONE, *Du percevoir au dire, Mélanges offerts à A. Joly*, L'Harmattan, Paris, pp. 261-276.

-
- BRES, J. & alii, (1999) *L'imparfait dit narratif, Langue, discours, Cahiers de praxématique*, 32.
 - BRES, J., (1999) « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », in BRES & alii (1999), pp. 87-117.
 - DAVID J. & R. MARTIN (1980) *Notion d'aspect*, Paris, Klincksieck.
 - DESCLES J.-P., (1980) "Construction formelle de la catégorie de l'aspect (essai)", in David et Martin (1980), pp.
 - DESCLES J.-P., (1990) "State, Event, Process, and Topology", in *General Linguistics*, vol.29, n°3, Pennsylvania State University Press, University Park and London, pp.159-200.
 - DESCLES, J.P., (1991) "Archétypes cognitifs et types de procès", *Travaux de linguistique et de Philologie*, XXIX, pp. 171-195.
 - DESCLES J.-P., (1993) : "Remarques sur la notion de processus inaccompli", *Sémiotique*, n° 5, Décembre 1993, Didier-Erudition., Paris : pp. 31-55.
 - DESCLES, J.P, (1994a), "Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes", in DESCLES & alii (1994), pp. 57-88.
 - DESCLES, J.P., (1994b), "Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs", *Langages*, n° 113, pp. 113-125.
 - DESCLES, J.P.(1997), "Système d'exploration contextuelle". *Co-texte et calcul du sens* (ed. Claude Guimier), Presses Universitaires de Caen, pp. 215-232
 - DESCLES J.-P., GUENTCHEVA Z., (1990): "Discourse Analysis of Aorist and Imperfect in Bulgarian and French", in Thelin (1990).
 - DESCLES J.-P., GUENTCHEVA Z., KAROLAK S., KOSESKA-TOSZEWA, V., (eds.) (1994, 1997) : *Studia Kognitywne*, T.1 , T.2, *Semantyka kategorii aspektu i czasu*, , Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy Warszawa.
 - DESCLES J.-P., GUENTCHEVA Z., (1995): "Is notion of process necessary?". *International Conference on Aspect*, Cortona, October 9- October 12, 1993, in BERTINETTO & alii (1995), pp. 55-70.
 - DESCLES J.-P., GUENTCHEVA Z., (1996) "Convergences et divergences dans quelques modèles du temps et de l'aspect", *Semantyka a konfrontacja jezykowa*, 1, SOW, Warszawa, pp. 23-42.
 - DESCLES J.-P., GUENTCHEVA Z., (1997) : "Aspects et modalités d'action (représentations topologiques dans une perspectives cognitive)", in DESCLES & alii (1997), pp. 146-173.
 - DESCLES J.-P., JOUIS C., OH H.-G., REPERT D. (1991): "Exploration contextuelle et sémantique: Un système expert qui trouve les valeurs sémantiques des temps de l'indicatif dans un texte", in *Knowledge modeling and expertise transfer*, D. Herin-Aime, R. Dieng, J.P. Regourd, J.P. Angoujard (eds), IOS Press, Amsterdam, Washington DC, Tokyo, pp.371-400.
 - DUCROT O. (1979) « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte*, 60, pp. 1-23.
 - GUENTCHEVA, Z., (1992) *Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain*, Coll. Sciences du langage, Éditions du CNRS, Paris.
 - GUENTCHEVA, Z., (1990) "Imparfait, aoriste et passé simple: confrontation de leurs emplois dans des textes bulgares et français" in DESCLES & alii (1997), pp. 163-182.
 - GOSELIN L., (1996) *Sémantique de la temporalité*, Louvazin-la-neuve, Duculot

- IMBS P., (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, KLINCSIECK, Paris.
- KLUM A., (1961), *Verbe et adverbe*, Almqvist et Wiksell, Stochlom.
- LE GUERN M. (1986) « Notes sur le verbe français », in S. Remi-Giraud et Le Guern M., *Sur le verbe*, Presses de l'Université de Lyon, pp. 9-60.
- MAINGNENEAU D., (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Bordas, Paris
- MAIRE-REPPERT, D. (1995) *Représentation des valeurs sémantiques de l'imparfait français en vue d'un traitement informatique*, thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- MOLENDIJK A. (1990) *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Rodopi, Amsterdam / Atlanta.
- MULLER C. (1966) « Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif », *Mélanges de grammaire française offerts à M. Grevisse*, Duculot, Gembloux, pp. 252-269.
- TASMOWSKI-DE RYCK L., (1985), « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française*, 67, pp. 59-77
- THELIN, N.R., (1990), *Verbal Aspect*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- TOURATIER C., (1996), *Le système verbal français*, Armand Colin, Paris
- VETTERS C., (1996) *Temps, aspect et narration*, Rodopi, Amsterdam.
- WEINRICH, (1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, Le Seuil, Paris. Seuil, Paris